



AMÉLIORER
LES CONDITIONS
DE TRAVAIL



DIMINUER L'ASTREINTE



RÉDUIRE LE VOLUME
DE TRAVAIL



ALLÉGER LES POINTES
DE TRAVAIL



PLUS DE TEMPS LIBRE



SÉCURISER
LA MAIN-D'OEUVRE



LE TRAVAIL SUR
MON EXPLOITATION

La caméra de vidéosurveillance : pas un gadget, un véritable outil de travail !

De tous les matériels présents sur une exploitation, les yeux de l'éleveur restent sans aucun doute l'outil qui coûte le moins cher mais qui rapporte le plus. Les bons résultats techniques (et donc économiques !) des troupeaux laitiers, allaitants, ovins ou d'engraissement passent avant tout par une observation suffisamment longue, fréquente et spécifique.

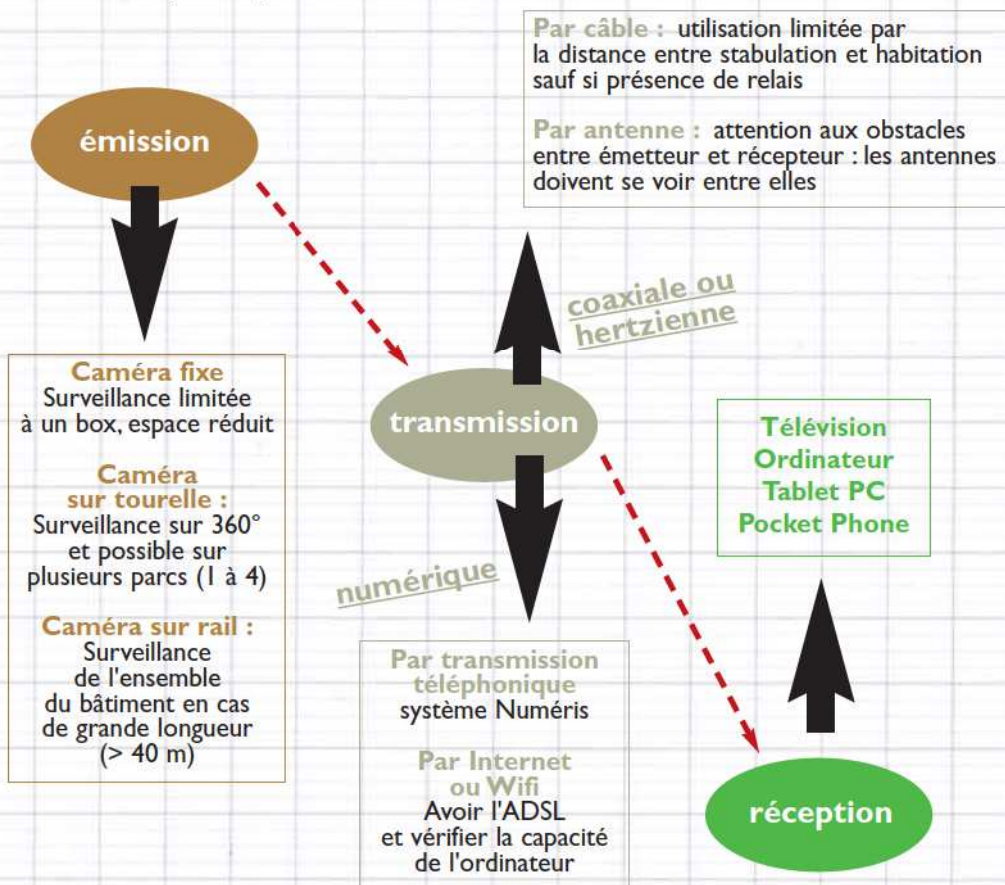
Or la mixité polyculture-élevage des systèmes régionaux, l'augmentation de la taille des troupeaux, la multiplication des sites d'élevage... sont autant de facteurs qui réduisent le temps consacré à la surveillance des troupeaux, ressentie de plus en plus, notamment au moment des vêlages, comme une astreinte exigeante.

La caméra de vidéosurveillance : votre 3ème oeil

- **Réfléchir ses objectifs quant à l'emploi de son matériel et la zone à couvrir** : simple système de surveillance des vêlages ou utilisation multifonctionnelle : vêlages, détection des chaleurs, surveillance des bâtiments, de l'ensemble du troupeau...
- **Définir son type d'installation** : liaison unique bâtiment-habitation, nombre de récepteurs par caméra (équipement de tous les associés) - nombre de caméras par récepteur (équipement de tous les bâtiments), utilisation à distance (en déplacement...) par internet ou téléphonie, qualité d'image, précision du zoom, service après vente...
- **Prévoir un équipement résistant aux conditions extrêmes d'une stabulation** : température, humidité, ammoniac... Installer une caméra avec un caisson étanche et thermostaté. Penser également aux organes complémentaires : moteur, câble, prise électrique, parafoudre éventuel...
- **Examiner ses besoins en équipements ou options complémentaires** : enregistrement des images, mise en route et arrêt de l'éclairage du bâtiment, déblocage des cornadis à distance, déclenchement du racleur automatique...

A chaque éleveur sa solution !

En fonction de votre situation et des options possibles, l'installation choisie sera la combinaison d'options prises à 3 niveaux.





Fiche 15



A L'EARL LE ROUX : un équipement dont on ne peut plus se passer

A quelle occasion avez-vous mis en place cette technique ?

« Auparavant, mes vaches disposaient de grandes aires d'exercice extérieures et je ne voulais pas réaliser de fosse ou de fumière. Lors de la mise en conformité, je désirais également moderniser l'élevage, regagner de la place et de l'accessibilité. J'ai donc construit un bâtiment neuf à 300 mètres à l'extérieur du corps de ferme. L'éloignement rendait moins pratique la surveillance. J'en ai profité pour installer une caméra de surveillance. »

Pour quelles raisons avoir adopté ce système ?

« Auparavant, je pouvais observer mes animaux au calme, directement depuis la maison. Je voulais encore améliorer cette surveillance facile et fréquente sans toutefois à avoir à remettre la combinaison et les bottes à chaque fois. La caméra était donc une solution évidente.

D'un point de vue technique, la proximité entre le bâtiment et la maison rendait facilement possible une liaison par antenne et une réception sur la télévision. J'ai construit un bâtiment relativement large et assez haut, polyvalent pour le stockage de céréales et de pommes de terre. De ce fait, au niveau de l'émission, j'ai opté pour une caméra sur tourelle, au centre du bâtiment, orientable à 360° dont la vision haute me permet d'avoir une vue intégrale de mon bâtiment. »

Quels sont les avantages et les inconvénients de ce matériel ?

« C'est un appareil très accessible, fiable, avec une image de bonne qualité. Même des personnes, comme mon épouse, qui ne vont jamais dans l'élevage peuvent l'utiliser et me prévenir en cas de problème, par exemple quand je suis dans les champs. Je m'en sers certes pour détecter les vèlages, mais aussi quotidiennement dans le suivi de troupeau, que ce soit pour repérer les chaleurs, vérifier si des animaux ne sont pas coincés aux cornadis, si les veaux boivent correctement... La conduite de l'élevage n'en est que meilleure et le bien être des animaux aussi !

Le principal inconvénient reste le coût de l'investissement : 5 000 à 6 000 € dans mon cas. Quand on n'en a pas, on s'en passe. Par contre, quand on l'a, on ne peut plus s'en passer !!! »

Quelles recommandations donneriez-vous à un éleveur qui veut installer ce matériel ?

« L'installation doit être adaptée à son type de bâtiment, l'image doit être de bonne qualité et le matériel facile d'utilisation. La proximité et la compétence du service après-vente sont également 2 points primordiaux dans le choix. »



L'EXPLOITATION :

- > Jean Roch à Tannières (02)
- > 1 Chef d'exploitation + 1 Salarié
- > 217 ha SAU, 167 ha de cultures (105 ha SCOP, 62 ha cultures industrielles), 50 ha STH
- > 50 vaches allaitantes charolaises en système naisseur engraisseur de jeunes bovins
- > Vèlages d'hiver
- > Alimentation hivernale : pulpes surpressées + foin

DES CONTACTS POUR ALLER PLUS LOIN...

- Nicolas Lion CA 02
Téléphone : 03 23 97 54 14
- Etienne Falentin CA 02
Téléphone : 03 23 98 25 06
- Vincent Gravet CA 60
Téléphone : 03 44 11 44 58
- Daniel Platel CA 80
Téléphone : 03 22 33 69 73

RÉDACTEURS DE LA FICHE :

- Antoine Robiquet (ELC3)
- Etienne Faletin (CA02)